

Rapport du Président

Séance publique
du jeudi 13 avril 2023
N° CD-2023-2-8-1
N° applicatif 5694

8^{ème} Commission

Commission Efficacité et sobriété financière

Service instructeur

Direction des services de l'Assemblée

Service consulté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DU LUNDI 6 FÉVRIER 2023

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation par l'Assemblée du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du lundi 6 février 2023 présenté sous forme de transcription in extenso.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace s'est réuni en séance plénière le lundi 6 février 2023 en salle de l'Assemblée de l'Hôtel d'Alsace à Strasbourg.

Cette réunion publique était principalement consacrée à la présentation, l'examen et l'adoption du budget primitif 2023.

Le procès-verbal de cette réunion publique, qui se présente sous forme de transcription in extenso, est adressé aux Conseillers aux fins d'adoption.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY